



Chemins de Cunfin

33 km - déclinables en 4 circuits



Circuit de la Madone

1,5 km – 0h30 (Balisage : blanc et bleu)

Départ : mairie de Cunfin (panneau d'information)

Au départ du panneau d'information, situé près de la mairie, descendre la rue le long de l'église et prendre à gauche la rue « Voie de Bar ». Au petit bief, aller à gauche. Contourner l'ancien lavoir. Monter à droite l'étroit chemin pittoresque, tracé par le curé de la paroisse, pour accéder à la statue de la Madone, où s'offre à vous le village. La bénédiction de cette sainte Vierge, sous le nom de Notre-Dame de la Paix, réunit en 1864 plus de 3000 personnes. Pour la quitter, descendre par le chemin opposé. En bas de l'escalier, prendre à gauche. Après le carrefour de la gare, qui fonctionna de 1902 à 1949, aller à gauche. Franchir le petit pont. Utiliser le premier chemin de droite pour arriver à la mairie de Cunfin.

Circuit de la Chapelle Sainte-Anne

5 km – 1h30 (Balisage : blanc et vert)

Départ : mairie de Cunfin (panneau d'information)

Au départ du panneau d'information, situé près de la mairie, descendre la rue le long de l'église en direction de Villars-en-Azois. Remarquer sur la gauche la frise murale de l'ancien « Hôtel de France ». Tourner à gauche, rue Vivier. À la placette, aller à droite, rue Chemin des Roises.

1 Face à la source (aire de pique-nique), à laquelle on attribuait autrefois la vertu de guérir la fièvre, prendre à gauche dans le bois sur 1,5 km. 2 Bifurquer à droite dans le layon qui monte, puis successivement à droite et à gauche. À la route, prendre à droite. Avant le virage

s'engager dans le chemin qui vous conduit à la chapelle Sainte-Anne, où Bernard de Clairvaux passa en 1136 de retour de l'abbaye de Molesme 3. Là, le saint homme a guéri une femme aveugle et un enfant boiteux, scènes représentées sur les vitraux de l'église de Cunfin. Cette chapelle, reconstruite en 1837, fut pendant 500 ans un haut-lieu de pèlerinage. Un arboretum implanté autour de la chapelle, recueille une trentaine d'essences représentatives du massif forestier de Cunfin. À la route, tourner à gauche et emprunter le chemin à droite pour arriver à la mairie de Cunfin.

Circuit du Val Fontaine

12 km – 3h00 (Balisage : blanc et vert)

Départ : mairie de Cunfin (panneau d'information)

Au départ du panneau d'information, situé près de la mairie, monter la rue de la Forêt. 1 Prendre le 1er chemin à droite sur la route, tourner à gauche. 2 À la pancarte « Forêt domaniale de Beaumont », ancienne propriété de l'abbaye de Clairvaux depuis le XIII^e siècle, emprunter le chemin à droite dans le bois. 3 Au carrefour des chemins, prendre à droite (parcelles n°91-92), puis à gauche. Descendre jusqu'à la route (D 67). La traverser pour rejoindre la route forestière qui monte. 4 À l'entrée du virage, accéder au chemin qui monte à droite et pénètre dans le bois. Il conduit à la fontaine de la Fontenotte (aire de pique-nique). Suivre la source en descendant et la traverser. Ce nouveau chemin mène, par le Val Fontaine, à la mairie de Cunfin.

Circuit de la Grange cistercienne de Beaumont

14 km – 3h30 (Balisage : blanc et bleu)

Départ : mairie de Cunfin (panneau d'information)

Suivre les indications du circuit de la Chapelle

Sainte-Anne jusqu'à son n° 1. À la source, tourner à droite. En vue de la route (D 67), bifurquer à gauche sur 300 m et pénétrer dans le bois pour longer la chapelle sur la droite.

1 Avant la route, monter le chemin à droite qui longe la forêt communale de Cunfin. Arriver sur la route forestière de la Réserve, que l'on suit à gauche. À l'aire de pique-nique de la « Réserve » et des « Coupes Vaillant », emprunter le layon n°95/94 à droite. En bas de celui-ci, se diriger à droite pour atteindre le calvaire Saint-Hubert et la fontaine de la source Chametin 2. À l'embranchement de la conduite de gaz, monter à gauche sur le layon n°70. À la route forestière des Coupes-Vaillant, tourner à droite. Traverser la route bitumée (D 145) et s'engager en face sur la route forestière de la Tête au Loup. 3 Pénétrer sur le layon n°77/78. Une fois en bas, prendre le long du raidillon sur la gauche. En haut, tourner à droite aux parcelles n°78/79, puis à gauche aux parcelles n°78/80. Au pied de la route forestière, descendre à droite pour rejoindre la ferme de Beaumont (*propriété privée*).

Cette ancienne grange cistercienne (exploitation agricole monastique) est implantée au carrefour des trois actuels départements de l'Aube, de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne. Après avoir dépendu de l'abbaye de Molesme, qui fonda Cîteaux en 1098, cette ancienne paroisse entra avant le milieu du XII^e siècle dans le temporel de l'abbaye de Clairvaux, qui en fit bientôt l'une de ses principales granges. Avec ses dimensions monumentales (1000 m² environ au sol aujourd'hui), la grange est soutenue par des piliers d'une hauteur maximale de 13 m, taillés dans la masse des chênes. Le toit imposant, recouvert de tuiles autrefois fabriquées sur place, présente une surface de 1800 m².

Longer la propriété sur la droite et suivre la route D 45 en direction de Cunfin. 4 Quitter cette route sur votre gauche au panneau « Forêt domaniale de Beaumont ». À la maison forestière de la Forêt-Lambert, descendre la route pour arriver à la mairie de Cunfin.